

Bug à l'assurance chômage: le problème est connu depuis dix ans

Retards des indemnités Le Contrôle fédéral des finances a déjà multiplié les avertissements sur la refonte du système de paiement.

En 2025, 6,5 milliards de francs ont été versés à titre d'indemnités de chômage en Suisse. Cette distribution est opérée par les caisses via la plateforme SIPAC, gérée depuis Berne par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO). La mise en service de sa nouvelle version, à la fin de l'année 2025, a occasionné d'importants retards de versements. Cela fait des années, pourtant, que le Contrôle fédéral des finances (CDF) pointe, dans plusieurs rapports successifs, les problèmes de cette refonte informatique.

— 2015, premier échec

Tout commence par un échec. En 2013, un mandat initial est confié à CSC Switzerland pour un coût total de 35 millions. Mission? Lancer Novo SIPAC, une deuxième version de SIPAC. Mais en 2015, le CDF note déjà que les objectifs ne pourront être atteints dans les temps. Ce premier coup d'arrêt force le SECO à revoir sa copie.

— 2016, un nouveau nom

L'abandon du projet Novo SIPAC est confirmé par la Com-

mission de surveillance. Le préjudice financier est alors estimé à 350'000 francs, sous réserve de réutiliser certains éléments pour le futur projet. Le CDF recommande de repartir sur de nouvelles bases avec le projet SIPACfutur.

— 2019, encore des difficultés

Le projet SIPACfutur est désormais sur les rails, mais le calendrier est jugé très serré. Des retards apparaissent déjà dans la livraison des spécifications dé-

taillées. Le CDF s'inquiète de la charge de travail pesant sur les personnes clés et de la complexité du système.

— 2021, le Covid ralentit tout

La crise du Covid-19 sature les caisses de chômage, qui ne peuvent plus détacher de personnel pour le projet. La date de déploiement est repoussée de 18 mois et les coûts augmentent de 14 millions de francs. La maturité de l'organisation pour gérer le nouveau système est jugée insuffisante.

— Janvier 2024, nouvelle alerte

À la suite d'une introduction partielle défailante à Pâques 2023, un audit urgent est lancé. Le CDF pointe de graves manquements dans le pilotage et un manque de volonté de l'organisation d'assumer ses responsabilités. Le risque de nouveaux retards et de surcoûts massifs est désormais jugé très élevé.

— Juillet 2024, une situation «critique»

En juillet 2024, le CDF relevait que «le coût total du pro-

jet s'élève à 183,36 millions de francs», tout en précisant que «le projet présente un retard de 24 mois par rapport à la planification de base».

— Août 2025, un «optimisme prudent»

Le CDF écrit prudemment: «Compte tenu du grand retard à rattraper, l'achèvement du projet reste un défi pour le SECO.» La suite montrera que le défi n'est pas encore relevé.

Marie Maurisse